

# L'instruction dans la protection civile 95

Autor(en): **Münger, Hans Jürg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **42 (1995)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-368664>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**4 novembre 1995: Participez  
au séminaire d'information de l'USPC**

## L'instruction dans la protection civile 95

JM. Participez activement, vous aussi, à la manifestation d'automne 1995 qu'organiserait l'Union Suisse pour la protection civile le 4 novembre 1995 au centre fédéral d'instruction de la protection civile à Schwarzenburg.

Ce séminaire traditionnel, consacré au perfectionnement des participants, traitera cette fois de l'instruction. Les chefs de différents offices cantonaux de la protection civile ainsi que des chefs cantonaux de l'instruction nous feront part de leurs premières expériences en rapport avec l'instruction 1995 à la protection civile. Ils nous diront comment ils ont réglé la réalisation et la gestion des cours de répétition dans leur canton.

L'après-midi ce sera à vous de jouer, dans les workshops. Vous poserez vos questions, vous nous adresserez vos vœux et vos propositions, vous émettrez des critiques. Parallèlement aux workshops, les stands d'information des cantons, des communes et de l'Office fédéral de la protection civile vous renseigneront au sujet des cours qui ont déjà été réalisés, des filières d'instruction et de bien d'autres choses encore. Et en conclusion, les portes du nouveau bâtiment du centre fédéral d'instruction de la protection civile vous seront ouvertes.

Comme par le passé, la participation aux frais sera de 50 francs par personne, y compris le dîner et les boissons offertes pendant les pauses.

L'Union Suisse pour la protection civile (USPC), case postale 8272, 3001 Berne, vous enverra volontiers votre bulletin d'inscription et restera à votre disposition pour toute autre information (tél. 031 381 65 81). Votre inscription doit nous parvenir jusqu'au 16 octobre 1995 au plus tard. L'inscription sera considérée comme définitive dès que le montant de votre contribution aura été porté au crédit du compte de chèques postaux de l'USPC (30-1424-2). ▣

Voici le *programme* de ce séminaire intéressant:

dès 10.00 h Café et croissants

10.30 h **Salutations et introduction du sujet**

Conseiller aux Etats Robert Bühler,  
Président central de l'Union Suisse pour la protection civile, Berne

10.40 h **L'instruction dans la protection civile '95**

*Premières expériences:* Christian Rubin, chef du Service  
Formation/intervention de l'Office de la PCi du canton de Berne

10.55 h **Les cours de répétition – une composante importante de l'instruction**  
*Introduction*

Paul Thüning, directeur de l'Office fédéral de la PCi

*Organisation des cours de répétition: trois modèles*

- Hans Gasser, chef de l'Office de la PCi et de l'aide en cas de catastrophe du canton des Grisons
- Martin Vögtli, chef du Service de la défense civile du canton d'Argovie
- Philippe Wassmer, chef de la Direction de la sécurité civile du canton de Genève

12.00 h Dîner

13.30 h **Workshops «Cours de répétition» /Stands d'information**

à 15.30 h Dans les *workshops* d'une demi-heure chacun (début: 13.30, resp. 14.15, resp. 15.00 h), des chefs d'offices cantonaux de la PCi et d'autres experts répondront à vos questions relatives à leurs solutions cantonales.

Apportez vos vœux, propositions, expériences, conseils et critiques.

Important: en parallèle à ces workshops, vous aurez l'occasion de visiter les *nouveaux locaux du centre* ou de vous rendre *aux stands d'information* des cantons, des communes et de l'Office fédéral de la PCi (voir en bas). Durant l'après-midi, vous déciderez en toute liberté quels workshops vous voulez visiter. Peut-être préférerez-vous visiter d'abord le nouveau bâtiment du centre ou les centres d'information. Vous avez libre choix.

15.30 h **Les désirs les plus importants des participants**

Chaque chef cantonal de la protection civile présente les questions et vœux qui ont été présentés dans son workshop

16.00 h **Considérations finales**

Conseiller aux Etats Robert Bühler

16.15 h Clôture du séminaire d'information

*Toutes les conférences présentées en plénum seront traduites simultanément en français, resp. en allemand.*

**Programme de l'après-midi**

*Workshops*

13.30 h Workshop A / Modération: conférencier A

Workshop B / Modération: conférencier B

14.15 h Workshop B / Modération: conférencier B

Workshop C / Modération: conférencier C

15.00 h Workshop A / Modération: conférencier A

Workshop C / Modération: conférencier C

*Parallèlement aux workshops*

- Stands d'information «Exercices» de différents cantons et communes
- Stands d'information «Exercices», «Formation de centralistes» et «Moyens d'information pour la population» de l'Office fédéral de la protection civile
- Visite du nouveau bâtiment du centre fédéral d'instruction de la PCi
- Pause-café individuelle